



La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 17 francs - Abonnement : 60 francs

Une Foi, un Roi

Issigeac en Périgord, dimanche 13 mai, 11h00 : le Père Pierre-Marie, dominicain, monte à l'autel célébrer le Saint Sacrifice de la Messe. En cette solennité de Ste Jehanne d'Arc, le célébrant eu l'occasion de rappeler la mission de cette sainte envoyée par Dieu pour faire sacrer à Reims le roi légitime.

Le roi légitime, c'est-à-dire celui que Dieu a désigné en le faisant naître l'aîné, et ce malgré les faux bruits de certains de ses proches, dont sa propre mère. Car la personne du roi ne se discute pas. En France, l'on ne choisit pas son roi, malgré ce que voudraient croire certains Français qui se disent « royalistes ». Car comment peut-on être royaliste si l'on n'accepte pas les lois fondamentales, si l'on prétend vouloir discuter de la désignation du roi, comme la république française nous y habitue pour son président. Nous ne serions alors plus royalistes, mais simplement militants d'un parti princier !

Ce n'est pas ce que nous voulons être, car nous sommes, et restons, fidèles aux principes qui ont fait la France : fidélité à Dieu et au Roi, fidélité à la monarchie chrétienne de droit divin, au Roi lieutenant du Christ.

Cette fidélité royaliste et catholique n'est pas partagée, malheureusement, par beaucoup de dits « royalistes ». Combien sont-ils à œuvrer pour la Chrétienté, pour Dieu et le Roi, et uniquement pour cela ? Regardons autour de nous. Combien se disent royalistes et préfèrent œuvrer, aider un parti républicain, un mouvement de formation doctrinale qui refuse le combat politique, qui refuse d'aborder la question de l'institution politique !

Si tous les français qui arborent, par sensibilité, sentimentalisme, une fleur de lys à la boutonnière, s'unissaient pour défendre la monarchie chrétienne, en application des lois fondamentales de la monarchie française, pour le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, en combattant le libéralisme sous toutes ses formes, l'idée royaliste, la doctrine royaliste et légitimiste ferait un grand pas, la monarchie chrétienne aurait alors des chances d'être restaurée. Mais pour cela, il faut en accepter les contraintes :

- fidélité inébranlable à la doctrine, que l'on acquiert par l'étude,

(Suite page 2)

Vive Dieu ! Vive le Roy !

(Suite de la page 1)

- mise en application pratique de cette doctrine, application dans la vie privée et publique, dans les œuvres, en refusant d'apporter son soutien à des mouvements ou partis entachés de libéralisme,
- union de toutes les volontés, les actions, les mouvements royalistes divers autour de la vérité politique. Union, c'est-à-dire : unité de doctrine, unité des lois fondamentales, un Prince.

La vérité est une, elle ne se divise pas en plusieurs morceaux que chacun prend à sa guise, selon ce qui l'arrange.

L'unité, l'union, derrière la vérité, mais non derrière des semblants de vérité.

Que tous les Français désireux de servir la vérité, de servir Notre Seigneur Jésus-Christ et son lieutenant sur la terre, lieutenant désigné par les lois fondamentales, nous rejoignent et viennent avec nous combattre pour Dieu et le Roi.

H. Saclier de la Bâtie

Courrier des lecteurs

Monsieur,

N'étant pas lecteur de l'A.F. Hebdo, c'est par hasard que je suis tombé sur un numéro de cette revue, traitant des Bourbon Espagne. Ce dossier bien que relativement ancien m'a inspiré quelques remarques que je vous communique.

La meilleure manière de répondre à cet article est de renvoyer les légitimistes aux numéros 78 et 80 de *La Gazette Royale* ; ainsi qu'aux ouvrages de Paul Watrin, de Guy Augé, du Prince Xavier de Bourbon-Parme et de Charles Giraud.

Cependant, il n'est jamais superflu de rappeler à nos mémoires quelques citations héritées de la sagesse de nos pères, dont les orléanistes prétendent avoir l'apanage. Nous constatons dans cet article l'importance qu'ils accordent au fondement historique de leur argumentation, et le mépris avec lequel ils jugent la même aspiration de notre part.

Michel Fromentoux dit : « ... *Le droit coutumier voulant qu'un Prince établi à l'étranger sans esprit de retour perde ses droits à la succession...* »

L'A.F. Hebdo nous accuse de nous « ...*embrouiller dans des arguties chimériques...* »

Voyons ce que dit le « *droit coutumier* » revendiqué par Michel Fromentoux, et ce que valent nos « *arguties chimériques* ».

Au milieu du XVIII^{ème} siècle d'Aguesseau, procureur général au Parlement de Paris, dit : « *On n'a point mis jusqu'à présent dans la bouche de nos Rois cette maxime qui suppose qu'un prince est incapable de succéder à une couronne à laquelle la voix de la nature l'appelle parce qu'il est né ou qu'il demeure en pays étranger.* »

Au XVIII^{ème} siècle Torcy, principal ministre de Louis XIV, dit : « *Les lois du royaume*

s'opposent aux renonciations de Philippe V. L'ordre qu'elles établissent pour la succession au trône ne peut se renverser pour quelques raisons que ce soit. »

Charles Giraud, juriste patenté de Louis-Philippe, dit en 1847 au sujet des renonciations de Philippe V : « *...les Princes signataires n'avaient ni titre ni droit pour arrêter envers leurs descendants la transmission des droits de succession qu'eux-mêmes n'avaient reçus de leurs ancêtres qu'à charge de transmission forcée à leurs descendants conformément aux destinations prescrites par les lois du pays.* »

L'abbé Gautier participant au congrès d'Utrecht cite Jérôme Bignon, avocat général : « *...Le Prince qui est le plus proche de la couronne en hérite de toute nécessité...* »

Un lecteur d'Eure et Loir.

Les méandres de la diplomatie turque

La question d'Orient qui avait si fort occupé les chancelleries au dix-neuvième siècle refait son apparition, non seulement avec l'engagement de l'Alliance atlantique dans les Balkans, mais également avec la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Certes, il faudrait plus que des informations de presse pour bien savoir ce que pense la nouvelle administration américaine de l'héritage des plus hasardeux que lui a légué l'équipe Clinton-Albright. C'est sans conteste parce que les Démocrates américains le voulaient que les autorités françaises se sont laissées empêtrer dans les Balkans et n'ont pas mis le holà à la politique d'expansion vers l'Europe occidentale des sphères dirigeantes d'Ankara et d'Istanbul. Que notre voisin allemand avec ses deux millions de Turcs sur son territoire national et son pangermanisme en direction de la mer noire, nous ait poussé à accepter les desiderata américains, est une chose. Que notre pays persévère dans la voie où il est présentement engagé, en serait une autre, si d'aventure le Président Bush et son secrétaire d'État Colin Powell ne persistaient pas dans l'attitude pro-islamique dont faisait preuve Madame Madeleine Albright et relâchaient les pressions américaines sur le vieux continent.

Pour Washington, la Turquie est un allié de taille, d'une part parce qu'elle garde les Détroits du Bosphore et des Dardanelles contre toute politique d'ingérence de la Russie en Méditerranée et d'autre part, parce que la Turquie est par les temps présents un allié de l'État d'Israël. Par ailleurs, avec un budget militaire qui dépasse les 3,6 pour cent du montant global du Produit Intérieur brut (contre 2,5 pour la France et 2,9 pour le Royaume-Uni), Ankara est une puissance de poids sur la scène proche-orientale, une sorte de garde-fou en quelque sorte aux

appétits panarabes, appétits que la Russie semble vouloir attirer. La presse helvétique rapportait à la fin de l'année dernière que le cabinet d'Ankara envisageait de dépenser 150 milliards de dollars US (au cours actuel environ 1100 milliards de nos francs), dans les vingt-cinq années à venir, pour parfaire ses équipements militaires. La somme est naturellement de taille et a de quoi faire réfléchir le complexe militaro-industriel d'outre-atlantique. Elle a de quoi amadouer les diplomates d'Europe occidentale et même russes, puisque les mêmes journaux parlaient d'un printemps dans les relations russo-turques.

Après une tentative pour encourager un ensemble turcophone dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale du temps de Boris Eltsine, le gouvernement turc se rapprocherait de la Russie de Vladimir Poutine, dans l'espoir sans doute que le Kremlin lui facilite un regain d'influence dans l'Adriatique et vers ces Balkans, qui n'échappèrent totalement à la Turquie qu'après 1913. Dix ans après la liquidation du Pacte de Varsovie, il est difficile en tout cas de discerner maintenant quels sont les buts réels de la diplomatie turque et les raisons du surarmement de ce pays. Mais, sans doute que pour l'État oriental qu'est la Turquie, la logique que l'on prête aux Occidentaux demeure toujours suspecte.

Pendant toute la période de l'affrontement Est-Ouest en Europe, l'État turc fut le principal soutien de Washington aux confins de l'Europe et de l'Asie. Que maintenant il veuille franchir la porte de l'Union européenne correspond peut-être à sa politique laïque, telle qu'elle fut inaugurée par Mustapha Kemal avec la proclamation de la république en 1923. Le poids que l'Islam a

regagné dans le pays ces dernières années devrait néanmoins encourager les gouvernements occidentaux à se montrer prudents. Il est vrai que notre Premier Ministre, M. Lionel Jospin s'est refusé à ce que soit fait références au christianisme dans la Charte de l'Union européenne, telle qu'elle a été adoptée en décembre 2000 au Sommet de Nice.

Ainsi, tout optimisme quant à la position française sur le problème turc dans les années à venir serait excessif. Peut-être néanmoins que les données économiques inciteront nos gouvernants à la prudence. Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Économique), qui regroupe et oriente les économies occidentales, l'inflation en Turquie se situe actuellement autour de 44 pour cent l'an. Ainsi, sur la base 100 en 1995, l'indice des prix s'y établissait à l'indice 1709 en octobre 2000. Laïque ou non, l'économie turque demeure le malade de l'Europe.

Quête d'un regain d'influence dans les Balkans et politique ondoyante vis-à-vis de la Russie, telles semblent les caractéristiques de la diplomatie turque actuelle. Échaudée par sa belligérance aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie pendant la Première guerre mondiale, la Turquie devrait continuer à soigner l'allié américain, et à travers lui l'OTAN, pour s'opposer à ce qui ressemble à une politique des États d'Europe occidentale indépendante de la politique américaine. Elle devrait ainsi demeurer un sujet de discordance dans l'Union européenne élargie, qu'elle puisse ou non adhérer à cette Union européenne. Les méandres de la question d'Orient ne sont pas encore terminés !

Pierre Campguilhem

Le réalisme légitimiste

Parmi le petit nombre de ceux qui cherchent encore aujourd'hui le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, beaucoup reprochent aux légitimistes de désertier le terrain politique en laissant la direction de l'État à leurs ennemis par leur refus de participer à la vie politique du pays dans le cadre des institutions qui sont les lois fondamentales de l'actuelle démocratie : suffrage universel et représentation populaire par deux chambres parlementaires, Sénat et Chambre des députés. Nous sommes ainsi des passésistes seulement remarquables par leur absence. Ce reproche est argumenté sur deux raisonnements :

- majeure : la politique est l'art du possible,
- mineure : la monarchie est impossible à rétablir dans l'état actuel de la France.

A ce raisonnement s'ajoute celui-ci :

- majeure : c'est un devoir de participer à la vie politique du pays,
- mineure : le seul moyen efficace d'action politique est d'utiliser le cadre des institutions légales du pays,
- conclusion : il est nécessaire de participer aux élections et aux campagnes électorales pour remplir son devoir de citoyen.

Cette logique semble imparable. Néanmoins, c'est aller un peu vite que de s'arrêter là et d'oublier que la méthode de la politique est l'induction, qui consiste à étudier les faits pour en tirer les lois : les mineures se doivent d'être étayées sur des analyses rigoureuses.

Dans sa lettre à Clément XI concernant l'éducation du

dauphin, Bossuet met particulièrement en relief cette importance de l'histoire dans la politique : « *Nous lui avons enseigné l'histoire, écrit-il, et comme c'est la maîtresse de la vie humaine et de la politique, nous l'avons fait avec une grande exactitude...* » Jacques Bainville écrivait également : « *Sans le sens historique, la politique n'existe pas ou bien se réduit à des combinaisons sans avenir et sans portée* ».

Ainsi, il est nécessaire, pour juger les raisonnements ci-dessus, de rechercher quels sont les faits qui permettent d'affirmer que le rétablissement de la monarchie est impossible en France, que le seul moyen efficace d'action politique est d'utiliser le cadre des institutions légales du pays, c'est-à-dire le vote pour la représentation populaire, seul susceptible de réaliser peu ou prou le bien commun.

Malheureusement, cette démarche n'est pas accomplie d'une manière complète. Le souci louable et juste de ne pas vivre hors du présent, hors du temps et de la société dans laquelle Dieu nous a placés, pousse certains à ne considérer que le court terme, et à agir en conséquence. Leur réflexion politique commence dans la décennie qui précède la campagne électorale pour laquelle ils veulent recruter, et s'arrête à la lecture du programme du candidat. Si cette manière de penser et d'agir s'inscrit parfaitement dans la logique démocratique française, elle n'en n'est pas moins anti-scientifique, donc déraisonnable, car la politique est une science dont – nous l'avons dit – la méthode est l'induction : or il

est impossible d'analyser la situation du pays, de comprendre le présent et de s'y inscrire, si l'on limite son analyse aux vingt dernières années qui précèdent la prochaine législative.

Notre pays n'est pas né il y a vingt ans ! Il faut, pour connaître le pays présent, sa politique, remonter aux causes, aux origines : la science n'est-elle pas la « *connaissance par les causes* » selon Aristote ? C'est en ce sens que Jacques Bainville écrivait : « *Le meilleur moyen de ne pas comprendre les événements actuels serait de ne pas nous en dégager (...)* Si l'on veut avoir une chance de ne pas se tromper trop lourdement sur l'avenir, il faut avoir les origines présentes à la mémoire, savoir de quoi les antécédents sont faits ». Or les antécédents de notre politique présente, actuelle, ne sont pas vieux de vingt ans, mais de deux cents ans pour le moins, de quinze siècles parfois. Limiter sa réflexion politique, sa participation au vote et à la campagne électorale de tel ou tel parti aux vingt années passées, aux résultats obtenus dans telles ou telles circonscriptions, communes, assemblées, commissions depuis cinq ou dix ans, c'est tomber dans le piège du court terme, c'est s'exposer à « *se tromper lourdement sur l'avenir* », à ne pas « *comprendre les événements actuels* », c'est-à-dire à rester étranger à ce présent auquel on prétend coller, pour n'avoir pas « *les origines présentes à la mémoire, savoir de quoi les antécédents sont faits* ».

Or, bien souvent, dans les conversations que nous pouvons avoir avec ceux qui s'estiment obligés de voter, la discussion pour ou contre le

vote se limite à calculer les effets liés à des hypothèses de pourcentages acquis ou refusés à tel ou tel référendum, tel ou tel vote, telle ou telle loi ou projet de loi qui passera ou ne passera pas à cause de celui-ci ou de celui-là : tout cela sous prétexte d'être de son temps, de coller à l'actualité. Parce qu'un maire ou un député, ou un conseiller général, a pu faire telle ou telle action à tel moment précis, dans telle circonstance, à tel endroit, on affirme qu'il faut voter, et que le vote est un moyen efficace d'action vertueuse, qu'il est même le seul, ou le principal.

Seuls les légitimistes qui ne votent pas n'ont pas telle ou telle action à l'actif de conseillers généraux ou députés qu'ils n'ont pas, faute de voter. Il importe beaucoup de mettre en relief que cette logique du court terme n'a rien de scientifique : l'analyse des causes, des antécédents, ce n'est pas cela, surtout pour la politique. Les antécédents du vote, du régime représentatif, de l'élection des Chambres, et de toutes nos institutions, de notre « Cons-titution de 58 », datent de plusieurs siècles. Nous ne disons pas qu'il ne faille pas tenir compte des vingt ans qui précèdent le moment présent, mais nous tenons pour certain que la seule réflexion politique qui vaille doit tenir compte non seulement des deux décennies qui nous précèdent, mais qu'elle doit remonter bien au-delà.

Il faut savoir ce que l'on dit quand on parle des quinze siècles d'histoire de France. Beaucoup de ceux-là même qui en font tout un plat sont précisément ceux qui limitent leur discussion pour ou contre le vote à un calcul de pourcentage, de lois et de projets de lois, de sénateurs, de députés et de conseillers généraux. Il faut être logique : la France est-elle née

avant 1958, avant 1789 ? Si oui, alors rien ne permet de limiter la réflexion politique, la connaissance de l'histoire « *maîtresse de vie humaine et de politique* » aux vingt dernières années ; c'est aberrant ! Les légitimistes que nous sommes incluent ces vingt dernières années dans leur réflexion politique, mais au même titre que les quinze siècles d'histoire de France dont nous sommes les héritiers, qui sont nos antécédents, nos origines, nos causes.

Or, si nous jugeons précisément les mineures des deux raisonnements suscités à la lumière de toute notre histoire, que se passe-t-il ?

« *Le seul moyen d'action politique efficace (sous-entendu pour faire le bien) est d'utiliser le cadre des institutions légales du pays, de voter* », nous dit-on. Une action politique efficace pour réaliser les Droits de l'homme, oui, nous l'accordons sans peine. Toute l'histoire nous le prouve avec une insistance toujours confirmée.

Mais quand notre interlocuteur est catholique, ce n'est pas des Droits de l'homme dont il veut parler, c'est du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, et c'est là que rien ne va plus, du moins si nous ne nous laissons pas enfermer par les deux dernières législatives, si nous étudions ne serait-ce que les deux cents ans qui nous précèdent. De quoi nous apercevons-nous ?

Jamais les catholiques n'ont réussi à avoir une action politique vertueuse avec le régime de la représentation populaire. Jamais. Ni en 1815, ni en 1830, ni en 1848, ni en 1873, ni en 1919. Jamais, même majoritaires à une écrasante majorité, avec des Mgr Freppel,

des Castelneau, des Mackau, des Lacordaire, des Villèle comme députés : toujours, ce régime leur a été contraire, et favorable à la Révolution : enseignement, divorce, avortement, irrégion... les Droits de l'homme sont en progression constante. Comment, dès lors, affirmer que le vote et les élections permettent, ou sont susceptibles de permettre, une action politique vertueuse ? Les origines, les antécédents comme le présent, tous les faits sont là pour prouver le contraire.

Mathématiquement, avec des pourcentages, nous pouvons faire le Paradis sur terre grâce aux élections. Mais la politique n'est pas mathématique. Le papier souffre tout, mais les faits sont là, et la science politique est dans les faits, pas sur le papier. Seul l'idéaliste ne peut comprendre cela. Ceux qui, nonobstant deux cents ans de faits, d'histoire, estiment pouvoir produire le bien commun, le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ avec les institutions des Droits de l'homme (c'est-à-dire le vote) bafouent la logique, l'histoire, les lois mêmes de la science politique.

Le matérialisme s'impose dans notre pays depuis qu'on lui a imposé cette institution : c'est la cause même de ce mal ; or c'est bien sur la cause qu'il faut agir pour supprimer l'effet, comme l'écrit Jacques Bainville : « *On contrôle, comme on ne soigne, utilement que les causes et non les effets* ». Et voilà que certains veulent nous imposer ce vote, la pratique de cette institution, pour en supprimer les effets. C'est absolument contraire aux lois de la logique.

« *Le rétablissement de la monarchie est impossible actuellement en France* » nous dit-on aussi. Et pourquoi donc ? Parce que

personne n'en veut, nous sera-t-il répondu. Beaucoup, en effet, parmi ceux qui veulent la réalisation du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ admettent qu'il fut tant bien que mal réalisé sous la monarchie, mais ils préfèrent s'inscrire à un parti, républicain évidemment, plutôt que de défendre cette institution dont « *plus personne ne veut* ». Cette attitude est-elle vraiment scientifique ? Il faudrait pour cela qu'elle soit appuyée sur une analyse des faits, autres que ceux des deux dernières législatives, encore une fois. Or que nous dit l'histoire ? Elle nous dit que ce n'est pas parce qu'un peuple ne veut pas d'une chose qu'elle n'a pas lieu et vice versa.

Les Français de 1789 ne voulaient pas de la République, ceux de 1796 voulaient même la monarchie et ils eurent l'empire. Personne n'envisageait la monarchie possible en 1813 et, en 1814 elle était là. La France voulait Henri V en 1873, et elle eut Jules Ferry. Croit-on que le peuple russe voulait le communisme en 1917, que les Chinois le voulaient en 1949, et les Hongrois en 1945 ? La France pétainiste en 1944 devient gaulliste en 1945. Toute l'histoire nous enseigne que ce que veulent les peuples ne joue pas, mais que quelques personnes suffisent à opérer des changements énormes. Pétion lui-même disait qu'en 1792, il n'y avait pas cinq républicains en France, et la République fut imposée. La France de 1830 était légitimiste à une écrasante majorité ! Alors, là aussi, affirmer que la monarchie est une impossibilité parce que le peuple n'en veut pas revient à mépriser, bafouer l'histoire qui nous prouve le contraire.

Même si, démocratiquement, le retour de la monarchie paraît

impossible, il est beaucoup plus facilement réalisable que le rétablissement du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ avec le vote et la représentation populaire. Car si la monarchie a disparu depuis 1830, elle a au moins existé pendant plus de treize siècles et a permis le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, alors que la représentation populaire vertueuse produisant ce même règne, elle, n'a jamais existé ! Entre celui qui veut rétablir une institution qui a fait ses preuves pendant mille trois cents ans en espérant un retournement dont l'histoire nous offre de multiples illustrations, et celui qui veut faire produire le bien à une institution qui a toujours produit le mal, où est l'idéaliste, où est le réaliste ? L'idéaliste est celui qui court après ce qui n'existera jamais parce que n'ayant jamais été.

Que faire alors, si l'on ne peut plus voter ? Il n'est pas possible de rester les bras croisés, nous sommes bien d'accord là-dessus. C'est ici « que gît le lièvre ». Certains pensent qu'il faut que les royalistes occupent des places élevées, fassent de longues études dans le droit, l'économie, la finance, l'industrie, le commerce etc. pour prendre ainsi la direction de la société. Eh bien non ! Cela relève à notre avis d'une logique démocratique qui nous est étrangère. Il ne faut pas tout confondre.

En ce que nous voulons changer les institutions de notre pays, nous faisons de la politique, pas du droit, du commerce ou de l'industrie. Alors, faisons la bien, comme une science, avec toute la difficulté que cela représente, et chacun selon les talents que Dieu lui a donnés. Nous ne pouvons flatter les passions,

comme le font les Droits de l'homme, mais nous avons la raison, l'intelligence, pour nous. Utilisons-les. L'homme n'est-il pas un animal raisonnable ? Étudions les principes, la logique (qui est « l'art de raisonner »), l'histoire. La vérité a une force énorme ! Nous n'en voyons pas les fruits ? Et alors ? Nos sens impatientes nous détournent de ce combat souterrain, long, difficile, ingrat : ne soyons pas sentimentaux, romantiques, matérialistes.

Le jour viendra où l'on aura besoin de ceux qui auront la vérité, et s'ils ne sont pas au rendez-vous, comme cela fut le cas en 1934, en 1873, en 1830, malheur à la cause qu'ils prétendaient défendre ! Il ne manque pas d'industriels, de commerciaux, de financiers performants. Mais nous manquons de politiciens (dans le vrai sens du terme) catholiques. Si nous avons travaillé, la Providence saura créer les circonstances à l'heure voulue par Elle. Mais si nous sommes ignorants, si nous avons consacré notre temps à coller des affiches, ramasser des suffrages dans les meetings, si nous avons préféré la voie large et délaissé la porte étroite pour aller plus vite, « être plus efficaces », alors la vérité, l'intelligence politique seront mortes par notre démission.

Diffusons et aidons à diffuser cette vérité, ce que nous savons et apprenons par notre travail : conférences, cellules d'étude, journaux, etc. mais soyons patients. Que cela ne nous empêche pas de travailler sur d'autres fronts si c'est possible, mais que la difficulté et la facilité n'obscurcissent pas notre raison. « *Fais ce que doit, adviene que pourra* ».

Gédéon

Morale d'hier et réalité d'aujourd'hui

Un vieux chanoine, quelque peu démocrate-chrétien dans sa jeunesse mais que l'âge avait conduit à une plus juste vision des choses, m'a abandonné vers la fin de sa vie un certain nombre de livres et de brochures. J'ai laissé la plupart de ces pages imprimées dormir sur les rayons de ma bibliothèque. Cependant, voici quelques jours, à la recherche de documentation sur un pèlerinage breton, j'ai feuilleté le numéro de juin-juillet 1938 du bulletin Joseph Lotte, « *organe du comité d'union des catholiques de l'enseignement public* ». Un article a particulièrement retenu mon attention car il rejoint, malgré son ancienneté, des préoccupations bien actuelles touchant à la morale à l'école et à ce que l'on peut appeler l'éducation à la vie.

Prenant comme point de départ de leur réflexion une circulaire interministérielle du 14 décembre 1937 relative à la prévention anti-vénérienne, les auteurs⁽¹⁾ dénoncent, d'entrée de jeu, la dégradation des mœurs de l'immédiate avant-guerre :

« *Le péril que courent nos élèves (...) nous apparaît comme indéniable et croissant : dangers de la rue qui se multiplient, aux abords de nos lycées et écoles, - étalage de livres et de brochures pornographiques à bas prix, - excitations malsaines du cinéma et du dancing, - contagion morale et parfois physiques. Catholiques et éducateurs, nous ne pouvons fermer les yeux devant cet état de choses, ni demeurer inertes.* »

Cette profession de foi pourrait être reprise aujourd'hui en y ajoutant simplement quelques termes nouveaux témoignant de l'aggravation de la situation : drogue, télévision, jeux-vidéos, insécurité à l'intérieur même des établissements scolaires...

Les enseignants catholiques de l'enseignement public expriment ensuite leur crainte que sous couvert « *d'amélioration de la santé publique* » les autorités gouvernementales ne se mêlent d'éducation sexuelle. Ils s'élèvent vigoureusement contre cette dérive possible :

« *Un tel enseignement en effet, est absolument inacceptable et impossible dans quelque classe que ce soit.* »

La réprobation est forte mais il est regrettable que ces dignes professeurs n'aient pas donné les raisons de leur refus définitif de cette éducation. D'autant que le catholicisme libéral dont la plupart se réclament alors contient, dans son principe même la dérive qu'ils dénoncent.

Quoi qu'il en soit, les mesures prises, même cantonnées à la prophylaxie d'un fléau comparable pour l'époque – toutes choses égales par ailleurs – au sida de notre temps, les laissent perplexes. Ils s'élèvent spécialement contre la radiodiffusion des leçons destinées aux maîtres. Ils affirment, avec justesse, qu'agir ainsi, « *c'est en réalité mettre à la disposition de tous les enfants sans distinction d'âge, et apporter à beaucoup d'entre eux une initiation*

brutale et perversissante. Risque qui n'est que trop réel, car nous savons par expérience combien peu de parents contrôlent le choix que font leurs enfants des émissions de T.S.F. » Ajoutons à cet exemple celui de l'image télévisée, voire de l'Internet et nous sommes au cœur des préoccupations de notre siècle.

Les auteurs de ce texte abordent ensuite le problème soulevé par le projet de leçons à dispenser aux élèves des grandes classes des lycées. Avec lucidité, ils en redoutent les conséquences.

« *Cet enseignement collectif va tomber sur des jeunes gens, en pleine crise de développement – de maturité, et de moralité, très inégales, - exposés à toutes les tentations que nous rappelions au début : va-t-il combattre ou accroître cette ambiance malsaine, - soit par la manière dont il sera présenté, - soit par les commentaires auxquels les élèves pourront se livrer entre eux.* »

Bien que rédigées à propos d'une question spécifique, ces considérations ont, indéniablement une portée générale. Ainsi, dans la circulaire gouvernementale, il n'est aucunement fait mention de la famille alors que celle-ci est concernée en premier chef. Elle seule, pourrait donner aux enfants l'éducation qui convient. C'est l'avis des rédacteurs de l'article :

« *L'État prétend préparer au mariage et promouvoir la maternité : mais au lieu de défendre la famille, il la sape insidieusement (nous ne*

1) La réponse à la circulaire interministérielle a été rédigée par le groupe de l'Union provençale de l'association. Le « *Bulletin Joseph Lotte* », du nom d'un ami de Charles Péguy, mort comme lui durant la guerre de 1914-1918 succéda au « *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université* » fondé en 1911.

Venu du matérialisme et de l'athéisme, Joseph Lotte, d'ascendance bretonne se convertit à la lecture de Bergson (*L'Évolution créative* – 1907) et au contact de Péguy. Ce dernier lui dédia son poème *Eve* par ces mots : *Fideli fidelis*.

pouvons rappeler ici toutes les mesures insuffisantes ou hostiles au point de vue « éducatif », économique, social). Quelles « mater-nités nous réserve-t-il donc ? Il prétend défendre « l'individu et la race » : mais un enseignement naturaliste et prophylactique sera-t-il efficace contre l'immoralité. En fournira-t-il seulement à l'individu les moyens d'être immoral sans risques... »

Les maîtres et professeurs déclarent enfin que si un tel enseignement – strictement limité à son objet – peut-être jugé acceptable ce n'est qu'associé à une « *solide formation morale et avant tout religieuse* ».

L'État, suivant l'expression officielle, veut « *répandre de sages conseils* » cependant, avant de s'engager dans cette voie, les autorités devraient mettre un terme à ses propres contradictions et prendre les mesures propres à restaurer la morale.

« Pourquoi l'État n'applique-t-il pas les lois contre la pornographie et la licence des spectacles ? Pourquoi impose-t-il aux élèves et aux

éducateurs l'étude d'auteurs qui pervertissent l'imagination et surexcitent les désirs malsains ? Pourquoi tolère-t-il la prostitution aux portes mêmes des lycées ? Bien mieux, pourquoi accepte-t-il de la protéger et d'en tirer bénéfice ? »

De nos jours, la situation s'avère cent fois plus dramatique mais déjà, en 1937, le ver était dans le fruit. Ceux qui maintenant devraient parler haut et fort se taisent comme des chiens muets. La perversion se pare des oripeaux de la vertu et la vertu se cache. Notre société dévoyée baptise bien ce qui est mal et mal ce qui est bien selon une inversion des valeurs.

Et la conclusion arrive d'elle-même :

« La question ne se poserait pas si la famille faisait son devoir, qui est d'éclairer et de former l'enfant en temps voulu, et si l'État faisait son métier qui est de nettoyer la rue. Ce travail de police, il peut et doit l'exécuter sans délai : il pourra alors poser la question d'un enseignement impossible à donner dans l'atmosphère actuelle. Jusque là, il est singulièrement

mal venu à prêcher contre une corruption dont il se fait le complice intéressé... A l'égard des jeunes qui seront les parents de demain, c'est toute l'éducation de la pureté et de la reconstitution de la famille dont l'étude s'impose. »

Cette circulaire du 14 septembre 1937 signée par les Ministres de l'Éducation nationale – Jean Zay – et celui de la Santé Publique, que l'on voit ainsi analysée et critiquée, souleva tant de protestations qu'elle fut rapportée dans les mois qui suivirent. On peut, en prenant acte de cette victoire de la loi naturelle sur l'idéologie se souvenir des paroles du pape Léon XIII « *Les méchants auraient moins d'audace et n'auraient pas accumulé tant de ruines, si la foi (...) avait eu une vitalité plus intense dans la plupart des âmes et s'il n'y avait pas eu un relâchement aussi universel dans la morale chrétienne qui nous a été enseignée par Dieu.* » (10 janvier 1890).

Cette sentence est une leçon pour notre génération.

Pierre Valancony

Que devons-nous à nos rois ?

A une époque, où il semble de bon ton de critiquer la politique de nos rois, il paraît opportun de rappeler à la mémoire des Français, ce que nous leur devons.

Nous savons tous que Louis XIII consacra la France à la Très Sainte Vierge Marie, la désignant ainsi Reine de France, et instituant notre fête royale, le 15 août.

Mais qui se souvient, ou qui sait, quel est le roi qui consacra la France à l'époux de la Très Sainte Vierge Marie, c'est-à-dire à St Joseph ?

« ... C'est alors qu'intervient le geste pieux de Louis XIV pour saint Joseph. Resté probablement frappé par la mystérieuse coïncidence entre son entrée

en France, venant d'Espagne, avec celle qu'il allait épouser le surlendemain, et l'apparition de saint Joseph à Cotignac, le roi, qui devait déjà à Notre-Dame de Grâces son existence même, ne pouvait qu'accéder à la sollicitation conjointe de sa mère et de son épouse, de décréter que désormais la fête de saint Joseph serait chômé dans le royaume. C'est le 12 mars 1661. Le surlendemain, les vicaires généraux du cardinal de Retz, archevêque de Paris, répondant à l'invitation du roi, ordonnent que la fête, toute proche, de saint Joseph soit célébrée avec grande solennité. Et ce 19 mars, le roi consacre le royaume à saint Joseph, comme son père l'avait consacré à Marie vingt-trois ans plus tôt. Bossuet, dans son célèbre panégyrique de saint Joseph

prêché aux carmélites de la rue Saint-Jacques, après avoir magnifié la vie cachée de l'époux de Marie, devait rendre grâce au roi de cet acte capital. » (Joseph Perrin : *Un juste nommé Joseph*, Médiaspaul 1985, p. 184 – 185).

Ainsi, nous avons le roi, lieutenant du Christ, pour le royaume de France. Ce royaume dont la reine est la Très Sainte Vierge Marie, et qui est consacré à St Joseph. La France est donc l'apanage de la Sainte Famille.

Il est temps que nous rendions à la Sainte Famille ses droits sur le Royaume de France, en rétablissant son roi légitime.

Nouvelles économiques et sociales

Alors que la France vient de connaître de nouveaux mouvements sociaux dans les secteurs public et privé, en particulier à la SNCF, l'on peut prévoir que d'ici l'élection présidentielle, la situation sociale ne s'améliorera pas. La gauche fait grief au patronat d'avoir attendu le résultat des élections municipales pour procéder à des vagues de licenciements et par ailleurs, la coalition qui soutient M. Jospin est attaquée sur sa gauche par les groupes trotskistes, ces derniers ayant noyauté les syndicats « *Force Ouvrière* » et « *Sud* ». Dans ces conditions, la globalisation que promet à l'économie française l'entrée dans l'Europe risque fort de se retourner contre les tenants de la cohabitation.

Euro :

La campagne de presse se poursuit afin que la BDE abaisse son taux d'intervention, qui est actuellement de 4,75%. Les ministres des finances de la zone Euro seraient favorables à une telle baisse afin de stimuler les taux de croissance respectifs des économies-membres de cette zone. De son côté, la BCE, pour laisser ses taux inchangés, argue de la reprise de l'inflation, qui, en mars s'est maintenue à 2,6% en glissement annuel dans la zone Euro, alors que le plafond de cette inflation avait été fixé à 2% par les fondateurs de l'Euro. La faiblesse de la monnaie unique par rapport au dollar US explique en partie la reprise de l'inflation. L'Euro ne décolle pas des 90 cents US, alors que la parité officielle avait été fixée à 1,18 dollar. 05.05.2001.

Téléphonie mobile :

La crise de la « *nouvelle économie* » se fait sentir dans le secteur de la téléphonie mobile. Selon le quotidien genevois « *Le Temps* », cette crise est sensible aussi bien en France qu'au Royaume-Uni ou en Allemagne. Notons les difficultés

d'Alcatel (qui a conclu un contrat de sous-traitance avec la société américaine Flextronics) ou de British Telecom et Siemens. A la Bourse de Paris, l'action « *Orange* » (Orange est la filiale « téléphonie mobile » de France Télécom) continue sur sa faiblesse. 27.04.2001.

Économie panaméricaine :

A l'issue du sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec durant la seconde moitié d'avril 2001 et qui réunissait 34 États américains, il a été décidé qu'une zone de libre-échange panaméricaine devrait voir le jour d'ici à janvier 2005, donc avant le terme du mandat du Président Bush.

Tous les États américains à l'exception de Cuba étaient représentés à ce sommet. Le chef de la Maison-Blanche a mis l'accent dans ses déclarations sur la nécessité que des clauses sociales ne puissent pas torpiller le mouvement vers le libre-échange panaméricain. Dès à présent, c'est l'accord de libre-échange ALÉNA (Canada, Mexique, USA) qui donne lieu parmi les différents blocs commerciaux des Amériques déjà existants, aux échanges les plus intensifs. 22.04.2001.

Salaires des fonctionnaires :

Selon le quotidien « *Le Monde* », la marge de manœuvre de M. Jospin pour procéder à ce que le Premier Ministre nomme des « *ajustements* » n'est pas bien grande. La Commission de Bruxelles n'aurait accordé au gouvernement français qu'un pour cent de hausse (hors inflation) des dépenses publiques sur trois ans (2001, 2002, 2003). Les autorités françaises ont déjà consommé 0,3% en 2001 et mangé 0,5% pour 2002. Le gouvernement a donc mis fin aux négociations salariales avec les syndicats de fonctionnaires et fixé par décret une hausse de deux fois 1,5 pour cent (2001 et 2002) des salaires de

la fonction publique. 14.04.2001.

Secteur bancaire :

Le secteur bancaire français pourrait connaître de fortes turbulences, venues d'outre-Rhin. L'assureur allemand Allianz, après avoir racheté la Dresdner Bank, pourrait faire jeu égal avec le Crédit Agricole pour le contrôle du Crédit Lyonnais (privatisé il y a deux ans). Tant Allianz que le Crédit Agricole possèdent chacun environ dix pour cent du capital du Crédit Lyonnais. D'après le quotidien « *Le Figaro* », l'arbitrage dans ce duel viendrait du groupe français d'assurances AXA. 02.04.2001.

Démographie :

L'économie des ménages français devrait être, au vingt-et-unième siècle, dominée par la crise démographique de notre pays. Selon le très officiel « *Institut national de la statistique et des études économiques* », les moins de vingt ans seront en 2011 moins nombreux que les plus de soixante ans. En 2050, il devrait y avoir 64 millions d'habitants en France métropolitaine, dont 35% de plus de soixante ans (contre 20% actuellement). Avec un taux de fécondité moyen de 1,8 enfants par femme, notre pays ne renouvelle pas ses générations. L'Insee table donc sur un solde migratoire de 50 000 personnes par an pour que la population française ne diminue pas trop drastiquement.

En effet, l'Insee prévoit une diminution de la population de notre pays à partir de 2040. Remarquons que cet institut officiel envisage un doublement de l'immigration, donc à 100 000 personnes par an, à partir de 2005. 27.03.2001.

Fait le 05.05.2001

P. C.



Les rois de France

Louis VII (1120 - 1180)

1137



Philippe II (1180 – 1223)

Dès son accession, Philippe veut s'attaquer à ce qui fut le péril le plus grand lors du règne de son père : l'hégémonie des Plantagenêt. Manœuvrant habilement, Philippe isole Henri d'Angleterre et le contraint à négocier.

Philippe dut, pour le bien et la justice, bannir les juifs de France, qui s'adonnaient à l'usure, en ruinant ainsi nombre de sujets : il déchargea tous les Français endettés envers eux.

Philippe participe à la troisième croisade. Lorsqu'il rentre, il est attaqué par le nouveau roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, qui, après quelques victoires, est tué en 1199. Le nouveau roi d'Outre-Manche,

Jean sans Terre, est convoqué alors par Philippe à la Cour royale pour avoir épousé la fiancée d'un de ses vassaux : Jean d'Angleterre, ne se présentant pas, se voit confisquer ses fiefs en 1202. Philippe reconquiert la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou. Jean suscite alors une grande alliance anti-capétienne : cette alliance anglo-germano-flamande échoue à Bouvines en juillet 1214.

Philippe, surnommé « Auguste », devient le maître incontesté du continent, en conquérant l'Auvergne et la Champagne. Il sera amené, en Lieutenant de Dieu, à combattre la secte cathare.

Il sera lui aussi, gêné par la

séparation d'avec son épouse légitime : il sera contraint de reprendre Isambour en 1213, sur l'insistance du Pape Innocent III qui est le vicaire de Dieu, dont les souverains temporels reçoivent leurs royaumes en fief.

Philippe constitue également une véritable administration royale pour rendre la justice, assurer le conseil, gérer les revenus du domaine : il ne lève d'impôts royaux que certaines années, lorsque les ressources autres sont insuffisantes.

Son domaine est tellement agrandi et son autorité affermie, que Philippe est le premier capétien à ne pas couronner son fils de son vivant.

Philippe II (1165 - 1223)

1180



Louis VIII (1223 – 1226)

Avec Louis VIII, la Monarchie devient héréditaire : il succède à son père, sans que celui-ci l'ait associé à son règne. Il n'a été sacré à Reims qu'une fois devenu roi, en 1223. C'est la fin absolue de l'élection qui était tombée en désuétude depuis Hugues Capet.

Du vivant de son père, Louis avait mené une bonne partie des troupes au combat, face au roi d'Angleterre, et avait largement contribué à la victoire de

Bouvines. Sa bravoure lui valut le surnom de Louis « le lion ».

Une fois devenu roi, sa première et dernière grande tâche (il n'a régné que trois ans), fut de prendre la tête d'une nouvelle croisade contre les cathares albigeois, dont l'hérésie était punie d'excommunication par l'Église : leur doctrine dualiste, et leur prétention à se comparer aux apôtres les amenaient à prêcher une ascèse dont la sévérité était un danger pour le rayonnement du christianisme. Louis s'empara

d'Avignon et installa une administration royale en cette province turbulente : il préparait le rattachement de ces régions au domaine royal.

Louis mourut de la dysenterie à Montpensier, alors qu'il rejoignait Paris.

Avant de s'éteindre, Louis légua de grosses sommes pour la construction de léproseries et d'abbayes cisterciennes. Il encouragea la chevalerie par laquelle on jurait de sacrifier vie et biens pour la défense de la religion, de l'État, et des faibles.

Essai sur le libéralisme pratique.

Action du catholique dans une société révolutionnaire

I. Monsieur Malgrétout

M. Malgrétout est un catholique que l'on qualifie couramment de «conservateur». Il ne conçoit pas son devoir d'état sans œuvrer pour la Foi.

Il souffre vivement de la crise que traverse l'Eglise, de son sabordage, de sa dissolution dans cette entité informe qui constitue l'œcuménisme (le tout étant accompli avec la complicité active des autorités religieuses).

Pour défendre la Foi, M. Malgrétout décide de combattre les erreurs de l'Eglise conciliaire de l'intérieur, avec les armes démocratiques que celle-ci met à sa disposition :

« Je vais faire de l'«entrisme» dans l'équipe diocésaine, leur faire entendre raison et, quand elle sera assainie, elle pourra elle-même faire pression sur l'échelon supérieur ».

Une fois dans le groupe, M. Malgrétout se garde bien d'exposer trop ouvertement la saine doctrine sous peine de se discréditer d'emblée.

Il doit accepter la règle du jeu : *« Cher Monsieur vous pensez ceci mais Madame X pense le contraire, vous devez respecter ses idées si nous voulons agir ensemble ».*

Dans ce cadre, il ne peut que **réagir** aux attaques des éléments les plus subversifs ; le plus souvent il ferme les yeux pour ne pas être catalogué d'intégriste. Son action porte cependant quelques fruits :

* le dimanche, il est tout heureux d'avoir obtenu du curé le *« Je crois en Dieu »* en latin, en échange de quoi, il consent de temps en temps à « animer » la messe. Il s'est même résigné à

distribuer la communion de peur que quelqu'un de plus «indigne» que lui ne le fasse.

Le voilà qui, **au nom du moindre mal**, cède et collabore objectivement à ce qu'il prétendait combattre.

Compromis après compromis, il finit par oublier la saine doctrine et ceci à l'échelle la plus petite, lui qui ambitionnait une réforme de la politique vaticane.

M. Malgrétout se prend parfois à rêver d'une organisation de « bons catholiques » suffisamment puissante pour contrecarrer de l'intérieur les velléités révolutionnaires de la Rome conciliaire.

Il envisage même par ce biais que l'Eglise de Vatican II finisse par adhérer à la doctrine Traditionnelle.

Mais il faudrait pour cela être plus nombreux à combattre « comme lui, concrètement sur le terrain ».

Et M. Malgrétout de blâmer son ami M. Tradi qui prétend œuvrer pour l'Eglise à l'extérieur de l'Eglise officielle, ce lâche qui a déserté alors qu'il faudrait faire masse pour contrer toutes ces agressions.

II. Monsieur Tradi

21. M. Tradi et la question religieuse

M. Tradi, quant à lui, a bien compris qu'il est inutile d'essayer de concilier les principes de la Rome moderniste avec la doctrine Traditionnelle de l'Eglise.

Il n'y a qu'une solution Rome doit renoncer à Vatican II.

Il se défie de la liturgie moderne, de son ambiguïté, du peu d'égard qu'elle accorde au Bon

Dieu par la disparition des gestes, des attitudes et des paroles qui aident à prendre conscience de la Présence Réelle.

M. Tradi perçoit nettement que si ses concepteurs ont donné cette forme à leur messe, c'est bien en vue d'une finalité très précise : la pratique de cette forme éloigne, à leur insu, les fidèles de Dieu ; son objet n'est plus le sacrifice offert à Dieu mais un repas dont le centre d'intérêt est l'assistance elle-même comme en témoigne, entre autres, l'autel tourné vers le peuple.

L'homme finit par usurper la place de Dieu.

Il sait que la réforme liturgique s'inscrit dans un mouvement plus vaste dont le Vatican se fait le promoteur : la fusion de toutes les religions autour de thèmes fédérateurs tels la fraternité universelle, la paix dans le monde, la démocratie, les

Droits de l'homme.

C'est l'esprit d'Assise, du Mont Sinaï ou Jésus Sauveur fait figure d'indésirable quand il déclare : *« Si vous ne croyez pas que Moi Je Suis, vous mourrez dans vos péchés »* (St Jean- 8, 24).

Dans ces conditions M. Tradi adopte l'attitude la plus raisonnable : pour préserver sa foi et celle de sa famille, il refuse la pratique du nouveau culte et du système démocratique qu'il sous-tend.

Il combat pour l'Eglise à l'extérieur de l'Eglise conciliaire.

Fort de la saine doctrine, il agit : il prie, il étudie, il prend des responsabilités dans les Cercles de Tradition, il aide les prêtres et les écoles.

Loin de désert, il combat efficacement et rend le plus grand service à l'Église en défendant sans compromission sa Tradition qui est la Parole de Dieu.

22. M. Tradi et la politique

En bon catholique, M. Tradi ne conçoit pas son devoir d'état sans œuvrer pour la Cité.

Il souffre vivement de la crise que traverse le pays, de son sabotage, de sa dissolution dans cette entité informe que constitue l'Europe libérale (le tout étant accompli avec la complicité active des autorités politiques).

Pour défendre son pays, M. Tradi décide de combattre la République de l'intérieur avec les armes démocratiques que celle-ci met à sa disposition :

« Je vais faire de l'«entrisme» dans la section locale du parti politique «le moins mauvais», lui faire entendre raison et, quand elle sera assainie, elle pourra elle-même faire pression sur l'échelon supérieur ».

Une fois militant, M. Tradi se garde bien d'exposer trop ouvertement les principes chrétiens de la politique. Il tait surtout le principe de Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus Christ sous peine de se discréditer d'emblée.

Il doit accepter la règle du jeu : *« Cher Monsieur vous pensez ceci mais Monsieur Y est agnostique, Monsieur Z est païen, vous devez respecter leurs idées si nous voulons agir ensemble ».*

Dans ce cadre, il ne peut que **réagir** aux attaques des éléments les plus subversifs ; le plus souvent il ferme les yeux pour ne pas être catalogué d'intégriste. Son action porte cependant quelques fruits :

* à la fête du parti, il est tout heureux d'avoir obtenu une messe de Saint Pie V et M. Tradi de faire de la publicité pour cette

fête dont la conférence est donnée par un païen notoire et dont les stands sont couverts de littérature antichrétienne.

Le voilà qui, **au nom du moindre mal**, cède et collabore objectivement à ce qu'il prétendait combattre.

Compromis après compromis, il finit par oublier la saine doctrine et ceci à l'échelle la plus petite, lui qui ambitionnait une réforme de la politique du pays.

M. Tradi se prend parfois à rêver d'une organisation de «bons catholiques», suf-fisamment puissante pour contrecarrer de l'intérieur les velléités révolutionnaires de la République.

Il envisage même par ce biais que la République finisse par adopter la doctrine catholique.

Mais il faudrait pour cela être plus nombreux à combattre *« comme lui, concrètement sur le terrain ».*

Et M. Tradi de blâmer son ami, M. Légitimiste, qui prétend œuvrer pour le pays à l'extérieur de la République, ce lâche qui a déserté alors qu'il faudrait faire masse pour contrer toutes ces agressions.

III. Monsieur Légitimiste

M. Légitimiste, quant à lui, a bien compris qu'il est inutile d'essayer de concilier les principes de la République française avec la doctrine chrétienne, de baptiser la République.

Il n'y a qu'une solution : la France doit renoncer à la République.

Il se défie du suffrage universel par le biais duquel l'homme prend l'habitude de décider de ce qui est bien ou mal, sans égard pour la volonté divine (morale naturelle et morale révélée).

M. Légitimiste perçoit nettement que si ses concepteurs ont

donné cette forme à leur société, c'est bien en vue d'une finalité très précise : la pratique du suffrage universel habitue, à leur insu, les citoyens à s'approprier ce privilège divin de décider de ce qui est bien ou mal.

L'homme finit par usurper la place de Dieu.

Il sait que le suffrage universel s'inscrit dans un mouvement plus vaste dont la République française se fait le promoteur : la fusion de toutes les nations dans le nouvel ordre mondial autour de thèmes fédérateurs tels la fraternité universelle, la paix dans le monde, la démocratie, les **Droits de l'homme**.

Combien, dès lors, le Christ fait-Il figure d'indésirable quand Il déclare *« Je suis Roi »*. Il est si peu démocrate quand Il révèle que sa légitimité ne vient pas de la volonté des hommes mais de celle du Père : *« Ma royauté n'est pas de ce monde »* (St Jean-18, 38).

Dans ces conditions, M. Légitimiste adopte l'attitude la plus raisonnable : pour préserver sa foi et celle de sa famille, il refuse de pratiquer le suffrage universel, la forme démocratique de cette société.

Il continue le combat pour le pays à l'extérieur de la République.

En France, le régime naturel est la monarchie très chrétienne.

Au sein de l'Union des Cercles Légitimistes, il agit en étudiant, il s'investit dans un cercle ou un groupe d'étude, il aide les journaux du mouvement, il fait du prosélytisme et prie pour la restauration du Trône et de l'Autel.

Loin de désert, il combat efficacement, il rend le plus grand service au pays en défendant sans compromission la Tradition du Christ Roi de France et du roi très chrétien, son lieutenant.

IV. Brève analyse

M. Malgrétout et M. Tradi sont victimes de ce que l'on peut appeler le libéralisme pratique : en théorie ils se défient de l'idéologie libérale mais agissent en pratique comme des libéraux. Quelques observations s'imposent :

1^{ère} observation :

Le danger révolutionnaire réside dans la règle du jeu démocratique (c'est l'arme de l'ennemi).

Comme l'a si bien démontré Adrien Loubier dans son ouvrage *Groupes réducteurs et Noyaux dirigeants*, la forme démocratique (son fonctionnement) aboutit inexorablement à la finalité pour laquelle cette forme a été conçue : la libéralisation des esprits.

Dans un premier temps, la pratique démocratique impose - pour faire le poids - des alliances avec des éléments subversifs. De ces compromissions résultent l'occultation puis la perte et enfin l'oubli de vérités essentielles, susceptibles de diviser le groupe (les vérités qui fondent justement la cité chrétienne).

Dans un second temps, la pratique du suffrage universel habitue l'individu à décider du bien et du mal sans autre référence que lui-même. A la suite du sophiste Protagoras, il finit par penser que « *l'homme est la mesure de toute chose* », il devient **l'Homme-Dieu** à son insu.

2^{ème} observation :

M. Malgrétout et M. Tradi adhèrent sans le savoir à la fameuse distinction moderniste entre thèse et hypothèse. La thèse est la théorie (la royauté sociale de NS JC) déclarée comme irréaliste et à ce titre reléguée au rang des

abstractions.

L'hypothèse est l'action concrète aujourd'hui (l'œcu-ménisme religieux ou politique) qui permet de promouvoir un minimum de doctrine acceptable par tout le monde.

C'est oublier que notre doctrine n'est puissante et cohérente que si elle est complète. On ne peut l'envisager diluée avec une idéologie ennemie. De plus, il ne nous appartient pas d'en disposer ainsi à notre gré, on ne peut que la transmettre dans sa plénitude (tradere = transmettre).

3^{ème} observation :

M. Malgrétout et M. Tradi sont de braves personnes dévouées. Ils sont aimés de leur entourage pour lequel ils constituent souvent des exemples.

Par leur engagement hasardeux, ils sont les plus sûres cautions du système révolutionnaire.

4^{ème} observation :

M. Malgrétout et M. Tradi, dans l'ordre politique, sont des **réactionnaires**.

Le propre du réactionnaire est de manquer d'ambition : il se borne à défendre tel ou tel point attaqué par la Révolution en abandonnant comme un espoir chimérique la pleine restauration de la Cité de Dieu.

C'est la **politique du moindre mal**, la politique de la rustine alors qu'il faudrait mobiliser toutes les énergies pour reconstruire la bicyclette.

Dans une société chrétienne, il est possible de se contenter d'être réactionnaire, autrement dit de réagir aux attaques ponctuelles, dans la mesure où nous tenons déjà la place.

Dans une société révolutionnaire, nous sommes sur le terrain de l'adversaire, un terrain qu'il connaît mieux que nous, c'est lui qui l'a aménagé.

Si, de plus, nous lui laissons l'initiative de l'attaque et le choix des armes, alors le combat est perdu d'avance.

A ceux qui nous demandent s'il est sérieux de parler d'attaque, étant donné nos faibles effectifs, nous répondons :

N'est-ce pas parce que depuis deux cents ans les catholiques s'épuisent à essayer de contrer la Révolution avec ses propres armes que nous sommes toujours moins nombreux ?

Il nous faut donc pratiquer l'offensive avec cette finalité concrète de rétablir une institution légitime.

5^{ème} observation :

Or la notion capitale d'institution est méconnue. Par une extraordinaire naïveté, M. Tradi semble penser qu'une majorité arithmétique de catholiques dans un pays fait de ce pays un pays catholique !!!!

C'est déclarer, à la manière révolutionnaire, que le **tout** n'est que la somme des **parties**.

La doctrine Traditionnelle précise au contraire que le tout est l'action commune et ordonnée des parties.

Un pays n'est donc catholique que si son fonctionnement, son organisation, ce qui l'anime (son « âme »), bref son institution politique est catholique.

Ignorer cette évidence revient à commettre de nouveau l'erreur de Léon XIII qui espérait baptiser la République en obligeant les catholiques, numériquement majoritaires, à voter (inutile de revenir ici sur le désastre politique et social du Ralliement dont les effets se font encore sentir après plus de cent ans).

Ignorer cette évidence revient également à tomber dans les

errements de l'ancien mouvement de Jean Ousset, la « *Cité Catholique* ». Celle-ci ambitionnait en effet d'occuper l'espace politique grâce à la formation d'élites à la doctrine sociale de l'Eglise (ce qui est fort louable). Malheureusement, par crainte de divisions, jamais n'y était abordée la question de l'institution politique à installer concrètement et sans laquelle les principes chrétiens de la politique ne sont que lettres mortes. Résultat : les membres de la Cité catholique, et Jean Ousset lui-même, ont fini par douter d'une « théorie » dont ils ne voyaient pas bien comment elle pouvait être appliquée dans cette société. Le mouvement a explosé et nombre de bonnes volontés, par découragement, se sont définitivement détournées de la politique.

V. Conclusion

Rappelons quelques notions

élémentaires tirées de l'enseignement de saint Thomas :

- La politique a pour finalité d'organiser la cité en vue du bien commun.
- Le bien commun s'identifie à l'unité harmonieuse qui est l'amitié politique ou encore la concorde civile.
- L'unité élémentaire, la concorde minimale, n'est assurée que dans la reconnaissance commune de l'autorité politique.

• **Que penser, dès lors, des mouvements catholiques qui espèrent faire de la politique sur la seule base de la connaissance et de l'application au quotidien de la doctrine sociale de l'Eglise et refusent de réfléchir au préalable sur l'institution politique seule capable de mettre en œuvre cette doctrine dans sa plénitude ?**

N'existe-t-il pas là un ferment de division incompatible avec la définition même de la politique ?

• **Pourquoi les catholiques s'épuisent-ils dans des combats électoraux dont le mécanisme révolutionnaire les empêchera toujours d'accéder au pouvoir et introduira en eux le germe libéral ?**

• **Pourquoi ne se mobilisent-ils pas pour promouvoir, faire connaître et aimer l'institution politique de l'Ancienne France, celle qui a reçu à tant de reprises le sceau de la Providence ?**

Enfin, finalement, n'en sont-ils pas arrivés, à la manière moderniste, à reléguer la Cité de Dieu au rang d'une simple thèse, au rang d'une théorie vouée à demeurer une abstraction ?

Faouzel

Nos lectures

Les Contes de la Bûcheronne

(Henri Pourrat, Éditions Élor, 56350 St Vincent sur Oust)

Nous avons lu ces contes avec beaucoup d'intérêt et il nous a semblé que pour en présenter à nos lecteurs une vue aussi exacte que possible, il fallait envisager séparément chacun de ces contes qui composent le recueil. C'est pourquoi nous avons donné un bref résumé de chaque histoire, au moins du thème principal, en le faisant suivre de remarques portant sur le fond et sur la forme. Nous avons regroupé ces remarques dans une conclusion générale qui permettra de porter une juste appréciation sur l'œuvre et sur sa

valeur éducative.

Matériellement d'abord l'ouvrage se présente de façon très soignée : couverture plastifiée, caractères clairs sur bon papier mat. Les illustrations de P. Joubert sont d'un dessin remarquable d'imagination et de vie, mais, trop souvent, à notre gré, d'un style tourmenté, qui peut engendrer la peur chez les jeunes lecteurs.

Dans l'introduction, Henri Pourrat plaide en faveur du contact plus direct et plus profond qu'il aimerait voir s'établir entre des scouts et le très vieux pays de montagnes « *ce pays d'ancienneté et d'enfance* » où ils sont venus camper et dont ils

emporteront seulement quelques traits superficiels.

Suivent des conseils entremêlés de descriptions et de portraits fouillés, sur la pratique des « *chasses d'été* » : Pourrat voudrait que l'on recueille les vieux contes, en restant le plus près possible du langage – l'auteur écrit du « *parlage* » de la conteuse. C'est ainsi sans doute qu'il a constitué son « *Trésor des Contes* », qui, avec son *Gaspard des Montagnes* est l'une des œuvres littéraires marquantes du XX^{ème} siècle, pages dont Pourrat nous donne ainsi la tonalité générale « *Pour tout dire, en l'un des plus beaux mots de France, elles t'apprendront le bon courage... gaieté*

d'esprit, force de cœur... »

1, Jean de l'Ourse

Les prouesses d'un petit garçon qui, élevé par une ourse, devient un homme d'une force herculéenne et triomphe d'un gros diable.

Les qualités du style s'imposent dès ce premier conte. Emploi de tournures très anciennes « *Elle (la mère de J. de l'Ourse) faisait tout ce qu'elle savait pour le retenir à la maison... et, le cajolant, le câlinant, lui parlant si doucement que c'était pitié* ».

2, L'homme de la Misère

Un miséreux, pauvre homme incurablement naïf, est deux fois victime de la curiosité d'un aubergiste et de sa servante. Mais ceux-ci, la troisième fois, sont bien punis et le brave homme finalement récompensé grâce à l'inépuisable bonté... et l'humour du Bon Dieu.

Un conte gai, soutenu par des refrains : « *C'est que, voyez-vous, je ne voudrais pas que vous veniez lui dire...* » . « *S'il n'y a que cela pour vous tracasser brave homme, ne portez pas peine.* »

3, Le Crapaud

Ce conte-là s'éloigne des deux premiers pour le fond et pour la forme. Il fait penser à la littérature du XVIII^{ème} ou encore du XIX^{ème} siècle. Un beau jeune homme, victime d'un enchantement, se présente, sous l'apparence d'un crapaud à une charmante fillette de 14 ans qui ne craint pas de lui tendre la main. Le charme alors cesse et le jeune homme promet à la jeune fille de l'épouser quand elle sera en âge de se marier. Les sœurs de cette dernière, la paresseuse et la méchante, crèvent de dépit. Sujet banal, style clair, élégant.

4, Le bûcheron et le colporteur

Conte de caractère médiéval

mettant en scène des personnages caractéristiques, un colporteur et un bûcheron. Celui-ci, en suivant les conseils judicieux de sa femme, entraîne le diable à se faire hara-kiri d'une façon comique. Dernière réflexion amusante du grand-père de la conteuse, glanée dans le texte. « *Il fait bon être fin, il fait encore meilleur avoir une femme bien fine* ».

5, La fille du Roi et le charbonnier

Le mariage de la fille du roi, (encore un personnage de premier plan dans nos vieux contes français) ; celle-ci épouse un étrange charbonnier à la suite d'un concours également étrange. Le style souvent heurté plein d'expressions réalistes et de tournures en forme de proverbes, des bizarreries aussi (comme l'onomatopée peu logique accompagnant la marche de l'âne : tru, tru, tru). Le style est très savant sous une apparence naïve. C'est la marque principale de tous ces contes.

6, Le Grelet

Un des récits les mieux inventés et les mieux contés. On est tenu gentiment en haleine. C'est pourquoi nous ne dirons rien de plus.

7, L'ogre et son métayer

Le métayer d'un ogre, incapable de payer ses redevances, prend la tête des opérations et, avec l'aide de sa femme et de ses enfants, parvient à mystifier l'ogre et à le noyer dans un étang où se reflète un troupeau de moutons. Style toujours campagnard, très vivant.

8, Quatorze

Le fils unique d'une veuve est doué d'une force prodigieuse. Il est engagé par des châtelains. Dès la première tâche qu'ils lui confient, ils sont effrayés d'avoir

pris à leur service un tel valet et cherchent à le faire périr. Il s'ensuit une série d'aventures qui rappellent les *Travaux d'Hercule*.

Conte de mouvement..., et de « *style* ». Des comparaisons : « *il était vieux comme les chemins* ». Un refrain « *en seriez-vous embarrassée ?* » Des tournures initiées des Chansons de Geste : « *sachez seulement... Croyez qu'il a fait les choses grandement...* ». On retrouve toute la richesse du vocabulaire, la rapidité du récit, la verve et l'art de tenir le lecteur en haleine, tout ce qui concourt au charme des meilleurs contes de Pourrat.

9, Le paon vert

Ce conte est un peu décevant. Émotion absente, style sans relief si l'on excepte quelques expressions comme « *je lui fais sauter la tête à quatre pas du corps* » ou « *tête basse comme un coq saigné* ».

10, Chaille

Trois frères, bêtes tous les trois, veulent tenter un concours où tout le monde a échoué. Récit vif et intérêt soutenu. De l'humour : « *Le troisième (garçon) bête-bête, à n'avoir jamais pu apprendre en quel mois tombe Notre-Dame d'août* ».

Des dialogues rapportés mot pour mot selon la lente manière paysanne. Des comparaisons frappantes : « *l'hôtesse qui reculait, cabriolait, sautait de côté, à peu près comme un veau qui ne veut pas se laisser mener à la foire* ». Mais la fin trop attendue et qui se traîne dans la description d'un cortège hétéroclite ne provoquant pas le rire est décevante.

11, Jean et Jeannette

Excellente leçon de style et bonne initiation à la littérature populaire (médiévale principalement). Cela commence comme le Petit Poucet et finit par une nouvelle déconfiture du

Diabole qui, cette fois-ci, se noie. Dès le deuxième paragraphe, une excellente phrase « *Malgré ces duretés de leurs parents les petits n'élevaient pas une plainte ; et quoiqu'ils n'allassent guère que sur leurs dix ou douze ans, ils étaient si entendus à aider aux champs ou à la maison, à ramasser le bois mort, à cueillir les noisettes, à faire de l'herbe pour la chèvre, qu'ils gagnaient déjà plus que le pain qu'ils mangeaient.* »

Tout le récit est soutenu par un style vif, des comparaisons originales (« *sitôt couchée, assommée par le vin, elle se laisse aller comme une gerbe dénouée* »), des expressions qui reviennent en refrain : « *Triple tête d'âne !...* » « *Ha ! non, Monsieur !* » ; des remarques d'une finesse amusante : « *l'une des lavandières, sentant bien à quel monsieur elle avait affaire...* », (le diable). La fin est heureuse et rapide. Bref, une réussite littéraire.

12, Les Sept favres (forgerons)

Un artisan, ses six garçons et, encore une fois, le diable, le diable qui promet et donne beaucoup en cette vie, mais pour prendre tout après la mort : « *Si tu veux me signer ce morceau de papier...* » « *Eh bien ! je signe* ». Au bout de sept années il s'engageait à appartenir au diable...

Survient le Bon Dieu qui se promenait sur la terre en compagnie de Saint Pierre. Les péripéties s'enchaînent alors d'une manière aussi logique que comique, soutenues par des dialogues remarquables de vérité. Et pour achever ce conte parfait, une conclusion à la fois inattendue et d'une moralité également parfaite.

13, Le sifflet

Un texte court, huit pages, mêlé d'inventions charmantes et d'autres qui le sont moins. La fin, malheureusement devinée

dès le début, est franchement drôle.

14, La Barbe Bleue

Voilà un titre qui, instantanément, nous fait atteindre les « *Contes des Fées* » de Charles Perrault. Certains passages d'Henri Pourrat, notamment celui du cabinet interdit « *au bout de la galerie basse* » sont calqués sur le conte de Perrault. De même l'impossibilité de faire disparaître les taches de sang sur la petite clef, même en les frottant de sable. Pourrat, cependant, demeure original d'abord parce qu'il se démarque nettement du premier Barbe Bleue sur plusieurs points. Ainsi, la jeune femme écrit à ses frères dès qu'elle commence à craindre pour sa vie, sitôt son mari parti sur son cheval blanc. Dans Perrault, les frères avaient promis de venir voir leur sœur le jour justement où elle se trouve en danger de mort. D'autres détails encore.

Mais surtout les deux contes finissent de manière totalement différente. Dans Perrault, les deux frères tuent « *la B. B.* ». Dans Pourrat, après une galopade hallucinante dans la nuit, on arrive au bord d'un étang, et c'est le soudain sursaut de courage de la jeune femme, courage dans lequel elle puise la force de sauver sa vie.

Le conte de Pourrat est dramatique et marqué par un grand élan. Mais il ne peut faire oublier le B. B. de Perrault et son célèbre *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?* Arrêtons-nous aussi, comme il convient, à notre époque de féminisme ridicule, devant la moralité qui l'accompagne :

« *Pour peu qu'on ait l'esprit sensé,
« Et que du monde on sache le grimoire,*

« *On voit bientôt que cette histoire
« Est un conte du temps passé.
« Il n'est plus d'époux si terrible,
« Ni qui demande l'impossible :
« Fût-il mécontent et jaloux,
« Près de sa femme on le voit filer doux ;
« Et de quelque couleur que sa barbe puisse être,
« On a peine à juger qui des deux est le maître. »*

N'oublions pas que Perrault a vécu sous Louis XIV. Si la moralité a été ajoutée, elle n'a pas été écrite sous la V^{ème} République.

Une dernière remarque sur le style : celui de Ch. Perrault, simple, clair et naturel, mais assez froid, porte la marque du classicisme, chez les auteurs de second ordre, celui de H. Pourrat, plus nerveux, plus complexe, plus savant, et curieusement moins populaire, caractérise une nette tendance chez les auteurs du XX^{ème} siècle.

15, La bête à sept têtes

Titre terrible, mais qui fait le conte, à lui tout seul. La fille du roi, destinée à être dévorée par un monstre, est sauvée par un « *garçon* » aidé bizarrement par son petit chien Brisefer. A la suite de quoi, la princesse épouse le garçon. C'est tout.

16, Le gros poisson

Ce titre-là n'a qu'un lointain rapport avec le récit. Une vieille sorcière s'attaque à trois frères, jette les deux premiers au fond d'un puits, dans un vieux château perdu, mais finalement vaincue par le frère aîné, est dévorée par les trois chiens appartenant aux trois garçons. Ceux-ci, comme dans plusieurs autres contes, installent, pour le restant de leurs jours, leurs pauvres parents dans le château de la vieille.

Le style, assez plat dans le

conte précédent, retrouve son originalité et sa vivacité : « Une vieille affreuse, toute en rides et en lippes, avec des yeux éraillés, chassieux, saigneux, qui vous faisaient mal rien qu'à les regarder. Elle tremblait comme un jonc dans un courant d'air. »

17, Les bras d'argent

Une lutte serrée entre le diable, plus mauvais que jamais, à qui un père cupide a vendu sa fille, et de bons chrétiens auxquels ne manquent ni le secours de l'eau bénite ou du chapelet ni l'aide efficace d'un brave chien et, pour finir, de saint Pierre et de

saint Jean. Un mariage contrarié entre une belle et bonne jeune fille et un vaillant jeune homme - mais l'amour et la foi triomphent de tout - Le fond est assez banal et passe, d'une invraisemblance à l'autre, sans la mystérieuse logique qui fait l'unité des vrais contes de fées. Le style est, là encore, du moins dans la première partie, la qualité principale de ce dernier récit.

Et c'est bien ce qui frappe avant tout dans ces contes, l'originalité d'un style riche dont la richesse même est, au premier abord, déconcertante :

abondance d'un vocabulaire pittoresque où les mots font souvent figure de néologismes, extrême variété des tournures donnant à la phrase une vie intense.

Ce langage, qui est censé être celui des vieux paysans auvergnats, et qui l'est sans doute largement, fait de ces contes populaires des pages littérairement savantes qui seront lues avec plaisir et profit par les adolescents (guère avant 14 ans) aussi bien que par les adultes.

Y. L.

Définition

Définition tirée du bulletin n° 6 de **CIVITAS** (77 rue Claude Bernard, 75005 Paris).

Le mot politique :

Il vient du grec *polis* : la cité. En effet le fait politique a d'abord été vécu au niveau restreint de la cité grecque. Ce n'était pas une simple ville au sens moderne, mais une unité territoriale et politique constituée en général par une ville et la campagne environnante, ou primitivement : la bourgade ou la bande tribale.

Le fait politique est une nécessité de nature, car l'homme a besoin de la société pour arriver à son plein développement. Cela se traduit par la pyramide : famille - corps supplétifs - société politique.

Le mot « société », employé seul, désigne un ensemble d'humains vivant en groupes organisés, échangeant des services et entretenant des relations.

La « société politique » est dite parfaite : elle possède en elle-même tous les moyens pour couvrir – au moins relativement,

comme en temps de guerre – les besoins de ses membres.

Il s'agit d'un ensemble d'humains consciemment organisé, dont la vie collective est régie par des institutions et gouvernée par une autorité en vue du bien commun ; on dit aussi plus simplement « la société », par exemple lorsqu'on parle des rapports Église/société, sous-entendant Église et société politique.

Politique peut être utilisé comme adjectif : il signifie alors « relatif à la société politique ».

Comme substantif féminin : « la politique » désigne par abréviation la science ou l'art politique. La science (politique) se rapporte à la société politique et l'art de l'organiser ; l'art (politique) est une technique d'organisation de la société politique.

Au masculin, « le politique » désigne à la fois le champ de connaissances et le domaine d'application de la vie en société politique ; on parle par exemple du politique et du religieux. Un politique désigne, par

abréviation un homme politique.

Synonymes du mot « politique » : « civil » utilisé dans le mot composé « société civile ». Les anciens textes pontificaux utilisaient le mot « social », or St Thomas d'Aquin précise que l'homme est un animal « social et politique », ce qui est plus rigoureux.

Au sens moderne « la politique », s'écarte notablement de la science et de l'art véritablement politiques. Elle désigne en réalité l'activité de bas étage secrétée par la démocratie ; il convient de lui réserver le vocable de « politique politicienne ».

Saint Thomas d'Aquin : spirituel et temporel

« Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel proviennent l'un et l'autre du pouvoir divin.

Le pouvoir temporel est donc soumis au pouvoir spirituel dans la mesure où Dieu l'y a soumis, c'est-à-dire pour ce qui se rapporte au salut des âmes ; et c'est pourquoi, en ces matières, il faut plutôt obéir au pouvoir spirituel qu'au pouvoir séculier.

Mais, dans les matières qui se rapportent au bien de la cité, il faut plutôt obéir au pouvoir séculier qu'au pouvoir spirituel, selon la parole que rapporte st Mathieu : « *Rendez à César ce qui est à César* ». (Comm. In II Sent.,

dis 44.)
« On peut considérer dans nos actes l'action elle même, et l'œuvre qui en résulte. Certaines actions aboutissent à des œuvres en soi spirituelles, et d'autres à des œuvres en soi temporelles.

Quand saint Louis régissait la France, l'action était surnaturelle, mais l'œuvre n'était plus de soi que politique et naturelle ». (In Card. Charles Journet : *la juridiction de l'Église sur la Cité* (Desclée, 1931, p. 76-77).

Libre propos

Vous avez certainement suivi les informations agricoles de ces derniers jours, et dans ce cas vous devez comme nous, être affolés des directives européennes que nous pouvons qualifier de suicidaires.

En effet cela a commencé avec l'épidémie de la « vache folle », d'abord en Angleterre puis sur le continent. Cette maladie proviendrait de la nourriture donnée au bétail. Dans l'obligation de produire toujours plus et à moindre prix, nos agriculteurs ont été poussés par les directives agricole de la Communauté Européenne, à créer de véritables usines de production hors-sol, avec une alimentation que l'on aurait du mal à imaginer.

L'agriculture biologique a toujours été considérée comme rétrograde, alors qu'elle était la seule à enrayer la déprise agricole, tout en résolvant le problème de la surproduction.

Le résultat ne se fait pas attendre. De nouvelles maladies apparaissent. Pour masquer son

incompétence, la CEE décide les grands moyens, dont le coût financier sera supporté par les agriculteurs et les contribuables. En effet, en France, pour enrayer l'épidémie de la « vache folle », ce sont plus de 50 élevages qui ont été exterminés.

Maintenant voici l'épidémie de la fièvre aphteuse. En Angleterre, plus de trois cent mille têtes de bétail ont été exterminés. On parle d'en rajouter deux cent mille. En France, alors qu'il n'y a qu'un cas de décelé, plusieurs troupeaux ont déjà été exterminés, à la suite de suspicions qui n'ont pas été confirmées par les analyses.

J'ai interrogé plusieurs agriculteurs, sur cette maladie. Tout d'abord les animaux n'en meurent pas, ils sont seulement affaiblis. De plus il est très rare que les humains l'attrapent. Dans les années 50, il y a eu une épidémie. Mais le monde politique et agricole avait gardé la tête froide. Il n'y a pas eu d'extermination de troupeaux, seulement une mise en

quarantaine des exploitations contaminées, et une réduction des transferts de bétail. L'épidémie avait disparu comme elle était venue.

Aujourd'hui une grande quantité d'exploitations sont au bord de la faillite. Le monde agricole est désespéré, et tout cela à cause de directives européennes promulguées par une pléiade de bureaucrates, totalement coupées de la réalité, et insensible à la détresse de ses « électeurs ».

Tout cela est bien triste, et nous donne une image bien réelle de l'incompétence de nos politiques à gouverner. Je suis entrain de finir le « Louis XV » de Monsieur Del-Péregia. Et vraiment nos politiques donneurs de leçons d'aujourd'hui font bien pâle figure à coté de nos Rois de France si soucieux du bonheur de leurs sujets et de la grandeur de la France.

A. S.
le 18.03.01

***Pour aider ce journal : abonnez-vous !
Si vous aimez ce journal, faites le lire***

Œuvres de Chrétienté

CEFOP :

(Les Guillots, 18260 Villegenon).

Pour aider cette association qui distribue des bourses scolaires pour les familles inscrivant leurs enfants dans les écoles hors contrats, venez nombreux à sa kermesse, le dimanche 1^{er} juillet 2001, à l'adresse ci-dessus. Messe à 10h30, suivi d'un buffet, stands divers, feux de camp et spectacle.

A.E.P. École St Louis:

(25 rue François Bruneau, 44000 Nantes).

Notre raison d'être sur terre est que, la quittant, Jésus soit formé en nous. L'éducation donnée dans les écoles **chrétiennes** est à la base de la vie intérieure devant nous permettre d'atteindre cet objectif.

Comme vous le savez, beaucoup de familles ont besoin de bourses pour accéder aux écoles **entièrement libres**. Merci de les aider le plus largement possibles par vos

dons.

Le délégué régional : Jacques Attimont

Éditions Sainte Jeanne d'Arc :

(Les Guillots, 18160 Villegenon).

« *Les choses qui sont sur la terre sont créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin que Dieu lui a marquée en le créant, qui est de sauver son âme* » (St Ignace). Il en est ainsi de la lecture des bons livres dont tout homme de bonne volonté doit par conséquent « faire usage ».

Nous tenons à vous faire-part des difficultés financières plus que préoccupantes rencontrées depuis plus d'un an par les Éditions Sainte Jeanne d'Arc. En effet, le délaissement progressif de la lecture conjuguée à de graves problèmes d'acheminement postaux de nos publicités récentes, risquent de contraindre les Éditions à cesser toute activité dans un très prochain avenir. Ce millénaire commençant verra-t-il l'extinction de l'un des derniers

éditeurs catholiques français ?

... C'est faire œuvre de charité que de nous aider et d'acheter ces bons livres, et que c'est favoriser le salut de son âme que de s'instruire en lisant...

Le Président

Tro-Breiz :

Du 28 juillet au soir au 4 août au soir, pèlerinage breton de Vannes à Quimper, septième et dernière étape. Inscriptions auprès de M. Yves Sellier, 62 rue Kerraros, 29220 Brest, tél. : 02.98.45.04.75 (domicile) ou 02.98.31.23.81 (bureau).

Dimanche 29 juillet :

25 ans du prieuré Sainte-Anne de Lanvallay (22100). Renseignements auprès du Prieuré, tél. : 02.96.39.56.70.

Dimanche 5 août :

Kermesse de l'École Sainte-Marie (Le Bois-Martin, Saint-Père 35430).

Livres reçus

Un roi de France franc-maçon

(Éditions Henry Coston,

B.P. 92-18, 75862 Paris cedex 18)

Au dire d'observateurs politiques connus pour leur perspicacité, notre pays se trouve dans une situation comparable à celle qu'il connut en 1957-1958. Ce n'est plus la guerre d'Algérie qui est une menace pour la République, mais l'avalanche de scandales auxquels sont mêlées les plus hautes personnalités de la V^e.

Pour tenter de rassurer l'opinion, qui commence à se poser des questions, les médias complices prétendent que jamais la France n'a été aussi prospère. Le gouvernement parle de diminuer les impôts, d'améliorer le sort des déshérités. Mais personne n'est dupe. Dans certains cercles, on croit le régime républicain en danger.

La télévision s'en mêle. Le vendredi 9 février, France 3, organisait un débat sur la Monarchie, avec comme

vedette... le comte de Paris (ex-Clermont) lui-même, placé au premier rang des participants.

Comme il s'agit d'une chaîne officielle et d'un présentateur de gauche, il est difficile de ne pas voir dans cette émission de longue durée – une heure et demie – une manifestation d'actualité directement liée à ce que certains désignent déjà comme un « complot » : à la République démocratique mal en point, on substituerait une Monarchie démocratique, à

l'anglaise, et un roi ayant rompu avec toutes les traditions chrétiennes.

Les documents publiés dans cette brochure montrent que le prétendant choisi est le contraire d'un Roi Très Chrétien.

Bulletin de la famille La Rochejacquelin :

(Chez M. Mme Begeron, Boiscorbeau, 44640 Cheix-en-Retz).

Ce bulletin est un lien entre les descendants de la famille de

La Rochejacquelin. Il présente des notes historiques sur des personnages de cette famille, et montre par l'actualité familiale que le mot servir signifie toujours quelque chose chez ces descendants.

Activités légitimistes

Camp chouan de formation légitimiste :

* du 22 juillet au 27 juillet en Bretagne (Voir le tract joint dans ce numéro).

Le camp prévu à Marlieux, en Bresse, est annulé, les locaux étant indisponibles en raison de travaux.

Sainte Anne d'Auray, samedi 29 septembre et dimanche 30 septembre :

89^{ème} pèlerinage légitimiste de Sainte Anne d'Auray.

Renseignements et inscription, auprès de la FBL (B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7, tél. : 02 99 38 36 64, fax : 02 99 38 36 72,

courriel :

fed.bretonnelegitimiste@wanadoo.fr.

Le programme figure en annexe jointe à ce numéro.

Cercle Marie Caroline, duchesse de Berry :

Grâce à Dieu, notre vieux pays du Forez ne restera plus sans présence royaliste désormais. En effet, c'est dans un restaurant de Firminy non loin de Saint-Etienne, que le cercle légitimiste Marie-Caroline duchesse de Berry tint sa première réunion. Il s'agissait de préparer la constitution du cercle. Aussi,

son président avait invité M. Pierre Coëtquen à prendre la parole au cours d'un dîner-débat, dans la soirée du samedi 19 mai 2001 en la fête de Saint Yves patron de la Bretagne.

C'est devant un auditoire passionné par le sujet, annoncé par courrier et tracts, que M. le Vice-Président de l'UCLF axe la soirée sur le thème : « *La Restauration de la Chrétienté passe aussi par le rétablissement de la Monarchie de droit divin.* »

Dès que les participants eurent fini de déguster leur apéritif, la réunion s'ouvrait par une prière à Dieu pour le retour du Roi, aux intentions de Monseigneur Louis duc d'Anjou et de Bourbon, Louis XX de droit. Tandis que les premiers plats sont servis, le président du cercle se lève pour présenter M. Coëtquen et expliquer ensuite le thème de cette soirée : dans la région, certains catholiques, excellents chrétiens et pères, mères de famille, et fleur de lys à la boutonnière, attendent « *le Roi que Dieu voudra* » et sourient de manière polie, lorsque leur interlocuteur avance le nom du Chef de la Maison de Bourbon. Le président rappelle donc que la Monarchie très chrétienne est

une institution de l'Église et que les catholiques de Bretagne et de Vendée n'ont pas hésité à verser leur sang pour Louis XVI, Louis XVIII, Charles X puis Henri V ! Nous sommes catholiques et, donc, légitimistes !

Le Vice-Président de l'UCLF prend alors la parole. Sous les yeux attentifs des catholiques présents, une démonstration lumineuse exécute sans appel les mots (maux) qui nous divisent : attentisme, survivantisme... Il rappelle les deux signes éclatants donnés par le Ciel qui réaffirment la légitimité de la Branche Aînée : miracle des écrouelles au sacre de Charles X et révélation de Notre Seigneur à la rue du Bac en 1830. Enfin, le Vice-président parle de la nature et du fonctionnement de l'UCLF.

Cette première réunion du nouveau cercle légitimiste du Forez obtint un franc succès de la part des participants qui firent bon accueil à ***La Gazette Royale, La Blanche Hermine, Les cahiers du camp chouan*** sur la table de presse.

Notre premier projet est de nous retrouver en juin, pour une réunion informelle, prélude aux premiers ateliers de travail de la

“Lisez, faites lire ce journal autour de vous”

rentrée.

Renseignements auprès de : B-M Rochet, 3 passage Dr Charcot, 42240 Unieux.

Cercle royaliste légitimiste

(En région Champagne)

Pourquoi vouloir créer un cercle royaliste, légitimiste dans notre région ? Pourquoi maintenant ? Je pourrai vous répondre : Pourquoi remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui. Mais cela ne serait pas suffisant. Premièrement, parce qu'il y a des moments opportuns. La droite « correcte » se désagrège, elle croule sous le poids de ses corruptions et son électorat ne sait pas à quel saint se vouer. Le F.N. s'est scindé en deux et ceux qui le soutenaient sont en plein désarroi. Seul la gauche tire son épingle du jeu et pour cause ; la République est son œuvre, le libéralisme sa doctrine. Elle nage dans ce système comme un poisson dans l'eau. C'est elle qui incarne vraiment les « valeurs » républicaines. Deuxièmement, parce qu'après la mort du comte de Paris, les scandales de sa vie privée, l'orléanisme s'effondre, se divise et perd le soutien de beaucoup de ses thuriféraires. Son successeur, l'ex-comte de Clermont, actuel comte de Paris, vient de créer sa propre loge, ce qui en dit long sur cette famille. Troisièmement, parce qu'il y a de nombreux cercles légitimistes en France, cercles d'études dynamiques, et qu'il s'en crée un peu partout en ce moment dans le cadre de l'U.C.L.F. (Union des Cercles Légitimistes de France). Quatrièmement parce que la monnaie unique qui nous guette va jeter un profond trouble au sein de notre nation comme au sein des autres nations européennes et qu'il faut en profiter. Voyez le courage des

Danois qui défient les « puissances » européennes, comme le « non » massif et franc des Suisses à toute incorporation. Cinquièmement, parce que d'autres groupes royalistes tentent en ce moment de s'imposer sur le terrain politique, je pense notamment à « L'Alliance Royale » d'Yves-Marie Adeline. C'est donc le moment d'agir et de nous former.

Seule la monarchie peut répondre aux problèmes de notre temps. En 1989, 17% des français se déclaraient favorables à un retour à la monarchie. N'en déplaise à certains, la France est l'œuvre de nos Rois. Sans eux, elle n'existerait pas. La Révolution, la République qui en découle, n'est qu'un avatar fâcheux de notre histoire. La droite, dite nationale ne peut répondre aux problèmes des Français. Ce n'est pas elle qui apaisera nos discordes, bien au contraire. Elle a échoué partout en Europe. Salazar ne laisse rien comme son voisin Franco. Le régime de Vichy sert nos adversaires pour diaboliser la droite. Elle n'a donc aucune chance de prendre le pouvoir. Seule la monarchie, que l'on ne peut taxer d'extrémisme peut durablement combattre la Révolution. Mais que peut faire un prince si nous ne faisons rien ? Pour agir, il faut s'instruire. « *Et puis, écrit M. l'Abbé Lorans, il faut aussi étudier (...) Nous, nous devons conquérir ces connaissances parce que nous vivons dans un système d'éducation étrange où l'on nous apprend à débaptiser la France. On nous fait croire que la France a commencé en 1789, qu'avant c'était l'ère gothique. Il nous faut aujourd'hui étudier, c'est-à-dire reconquérir ces pages de notre histoire, ces convictions philosophiques qui sont*

dans notre patrimoine et dont on veut nous spolier, nous dépouiller. »

Notre prince prend-il ses responsabilités ? Avant le paragraphe suivant, je le cite : « *Je suis l'aîné des Bourbons, voilà tout (...) Nous sommes, c'est tout et à ce titre nous assumons pleinement notre héritage (...) La grandeur n'est pas en moi mais dans l'héritage moral qui m'échoit. » 17.12.1996.*

(...) « *Maintenir nos valeurs et celles qui fondent l'identité française. »*
21.01.1997.

(...) « **La Souveraineté.** Telle est bien la **fonction sociale la plus haute** et aucun État ne peut se passer d'un souverain. Le choix que l'on en fait décide de ce que sera le corps social et donne son sens à l'État. Vous pouvez être assurés que demain, pour les jeunes qui, avec moi auront à conduire le nouveau siècle et à lui donner ses valeurs, **je saurai prendre mes responsabilités et assumer l'héritage de la tradition.** »

24.09.1999.

« **L'avenir sera ce que nous en ferons** (...) L'histoire est là pour nous faire souvenir **qu'il n'y a pas de situation irréversible.** »
23.01.2000.

Je vous livre cet extrait de *La Blanche Hermine* (Féd. Bretonne Légitimiste. B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7).

Une unité de combat, le cercle légitimiste.

Les légitimistes ne peuvent que se réjouir d'entendre le prince Louis leur rappeler à son tour : « *Relevez les défis ! Prenez part à la vie sociale et économique. Prouvez par l'exemple que vos idées sont les meilleures ! Tous ensemble nous pouvons agir. Chacun d'entre vous par les responsabilités que vous prendrez dans la société. Moi, en montrant ce que doit être un Chef de Maison, fidèle aux paroles prononcées à chaque sacre par mes aïeux qui ont toujours*

fait rimer progrès avec tradition. »

23 janvier 2000.

« Je vous demande de prendre votre place dans la société. Suscitez des initiatives dans le domaine culturel, social, sportif, c'est ainsi que vous serez reconnus et que l'avenir pourra être celui que vous espérez tous. » 23 janvier 2000.

Le cercle légitimiste est l'instrument privilégié pour ce travail. Reconnaître au cercle, la structure de base, un rôle prépondérant dans la reconquête de la société peut sembler paradoxal. D'autres mouvements (Cité catholique, etc.), proposant la même fin ultime : travailler pour la royauté sociale de Notre-Seigneur sur notre pays, n'ont-ils pas essayé, en vain, d'arrêter la Révolution par des méthodes relativement proches de celles que nous préconisons pour le cercle légitimiste ? La force du cercle, ce qui le différencie de ces autres mouvements, c'est l'objectif intermédiaire, la fin temporelle recherchée : la restauration des institutions voulues par Dieu pour la France, la Monarchie.

Seuls, les légitimistes sont en mesure de se battre efficacement contre la Révolution. D'une part, sur le terrain, au niveau des cercles, ils peuvent traduire en acte leur devoir de « *coopérer au rétablissement de l'ordre social* ». Pour modeste qu'il soit, obscur même, ce travail a toutefois l'intérêt de permettre à chacun de participer au combat et son efficacité bénéficie, grâce au cercle, d'un effet de synergie. D'autre part, cette action a l'immense avantage d'apporter un soutien direct au Prince qui incarne les institutions traditionnelles du royaume et, en définitive, notre combat se situe donc bien en prise directe avec la restauration de l'ordre politique tel qu'il a été demandé

par l'Église.

« Ce qu'un souverain, touché par la grâce de Dieu, peut faire, dans l'intérêt de l'Église et des âmes, mille missions ne le feront jamais. » Saint Alphonse de Liguori.

Si nous voulons sauver la France, battons-nous et prions pour elle.

« Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire » disait Sainte Jeanne d'Arc.

Que tous ceux qui seraient intéressés par la création d'un cercle légitimiste m'écrivent ou me contactent. Le cercle Louis XVI prendra la devise des d'Agoult : *Avidus Committar Pugnam*.

*Gérard de Villenoisy,
(6 cour de la ferme, 02400 Chartèves,
tél. : 03.23.70.67.10)*

Journée légitimiste d'Issigeac.

Le dimanche 13 mai a eu lieu la 20^{ème} journée légitimiste d'Issigeac, organisée par Mme Gérard.

20 ans ! Quel exemple de fidélité à notre doctrine, malgré les tribulations, les épreuves. Quelle leçon pour nous, qui rechignons quelquefois à organiser des réunions, ou qui nous désespérons du peu de réussite de notre action.

Aussi, pour ce vingtième anniversaire, une bonne ambiance était encore au rendez-vous, une ambiance familiale.

La journée a commencé par la messe chantée, avec solennité de Ste Jeanne d'Arc, célébrée par le R.P. Pierre-Marie O.P., à 11h00.

Après un apéritif pour faire connaissance ou pour resserrer les liens, un buffet était servi. Repas excellent, apprécié par tous et où le vin ne manquait pas. Remarquable organisation. Nous ne pouvons que remercier

toutes les bonnes volontés qui ont permis ce moment agréable de la journée.

Dans l'après-midi, les conférences débutèrent par celle du R.P. Pierre-Marie, qui exposa le parallèle entre les qualités de Dieu et celles que le Prince doit s'efforcer d'acquérir afin de gouverner son royaume le mieux possible. Suivi par une conférence de M. Alain Texier, qui nous fit partager les sentiments des condamnés à mort sous la Révolution à travers leurs lettres.

Un petit imprévu vint mettre un peu d'ambiance. M. Texier, à la fin de son exposé, fit de la publicité pour l'*Alliance Royale*, tout en sachant que M. F. Dallais, allait intervenir sur cette question. Ce qui n'a pas manqué. M. F. Dallais, avec sa verve habituelle, son dynamisme bien connu, qui prouve d'ailleurs sa sincérité, a rappelé les diverses expériences d'union, d'alliance, entre des gens que rien, si ce n'est deux ou trois idées par-ci par-là, ne rassemble, appuyé par une intervention du Président de l'U.C.L.F., M. H. Saclier de la Bâtie. Ils ont tous les deux rappelé qu'il était vain de vouloir s'opposer à la décadence actuelle en entrant dans le système politique actuel. Pour revenir à une société chrétienne, d'ordre, il nous faut sortir de ce système, et c'est seulement de l'extérieur que nous pouvons combattre, avec des chances de réussite, la société dans laquelle nous vivons.

Sur cette réaffirmation de la doctrine légitimiste, la réunion se termina sur un *Régina Caeli*.

Enfin, tous se séparèrent, avec je pense, la ferme intention de revenir l'année prochaine.

René de Surville

Revue de presse

La Durbelière :

(J.L. Caffarel, B.P. 26, 77230 Dammartin en Goële).

Dans le numéro 68 Jean Louis Caffarel pose la question : *que faut-il faire pour que nos idées triomphent ?* Afin d'aider ses lecteurs à y répondre, l'auteur expose sa profession de foi catholique et monarchiste : « ... *Ainsi nous ne voulons pas de ces monarchies constitutionnelles comme celles de beaucoup de pays d'Europe qui participent à la décadence de leur peuple respectif. La démocratie est passée par là...* »

...*Il est également un autre danger qui épuise l'énergie de nos compatriotes dans des luttes inutiles et stériles et au seul bénéfice des ennemis qu'ils prétendent combattre.*

C'est le jeu démocratique auquel participent beaucoup de nos amis au Front National, au Mouvement National républicain, chez de Villiers, etc.

... *Comment cautionner la démocratie, ce système où l'homme a la prétention de vouloir remplacer Dieu...*

... *Comment cautionner les apologistes du paganisme et de la gnose bien infiltrée dans certains milieux proche de notre famille de pensée ?...* »

Sous la Bannière :

(Les Guillots, 18260 Villegenon).

Dans son numéro 94, cette revue nous livre un extrait d'une brochure de Monsieur Pierre d'André (*Qui ? Quand ? Comment ?*), expliquant la mission de Sainte Jeanne d'Arc : « *Rétablir le principe de la légitimité et uniquement cela* »... « *Certes, lorsque la Pucelle déclare : « Ni Armagnacs, ni Bourguignons, tous pour le roi de France », nos démocrates-chrétiens ont beau jeu de traduire : « Tous pour la France ». Mais nous les mettons au défi d'expliquer Reims...* »

... « *Mais Reims, c'était toute la tradition monarchique que notre Sainte était venue restaurer. Reims, c'était le lieu du Pacte conclu entre Clovis et le Christ, c'était donc le symbole susceptible de*

frapper les imaginations, en rappelant aux Français leur histoire miraculeuse, la légitimité de notre monarchie et la royauté du Christ sur la France. »...

Le Sel de la Terre :

(Couvent de la Haye-aux-Bonshommes, 49240 Avrillé)

Le numéro 36 consacre plus de quarante pages sur Monseigneur Marcel Lefebvre, défenseur de la foi, ainsi que sur le Père André.

Nous y trouvons également une recension du livre de Philippe Ploncard d'Assac, *Le Nationalisme français* mettant en garde contre les erreurs des mouvements nationalistes actuels. Rejoignant en cela les mises en garde d'Arnaud de Lassus sur la « *Nouvelle Droite* » et le « *Club de l'Horloge* » dans sa brochure A.F.S (*l'Action familiale et scolaire*).

Ce sont deux intéressantes études dont beaucoup de passages seraient à citer. Mais les lecteurs de **La Gazette Royale** ont déjà, depuis longtemps, étaient mis en garde contre certaines doctrines néfastes à la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La Blanche Hermine :

(FBL, B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7)

Dans le numéro 24 (mai-juin 2001) Louis Brekillien remet en place des idées toutes faites, et qui malheureusement ont la vie dure. Il est facile, chez certains qui prétendent vouloir défendre la Chrétienté, d'avoir des idées toutes arrêtées sur l'histoire de la France, et de répéter inlassablement des affirmations, qui deviennent des slogans dans leur bouche, à la façon des révolutionnaires. Pour eux, il est tellement plus aisé de critiquer le Prince, ou même de le combattre, plutôt que de l'aider par des conseils et de lui aplanir les difficultés.

D.I.C.I. :

(Documentations Informations Catholiques Internationales, 1 rue des Prébendes, 14210 Gavrus ; dici@mail.cpod.fr).

Le n° 4 du 20 avril 2001 fait mention de la législation sur l'euthanasie en Hollande, adoptée par le Sénat le mardi 10 avril 2001 : *45 des 75 membres de la Chambre Haute se sont prononcés pour le projet de loi et 28 ont voté contre. Un sénateur était absent. C'est le nombre qui fait la vérité. Triste réalité... Le cardinal Simonis, évêque d'Utrecht, a réagi fortement au lendemain de la légalisation de l'euthanasie en son pays... Le cardinal Simonis « craint » que la décision hollandaise ait un impact négatif sur les autres pays d'Europe.*

Dans un prochain numéro de **La Gazette Royale**, nous traiterons de ce sujet au niveau doctrinal.

Lien Légitimiste de Touraine :

(D. Picard, 12 route de Château-la-Vallière, 37360 Neuillé-Pont-Pierre ; J. Rolain, 7 le Grand-Mail, 37700 St Pierre-des-Corps).

C'est toujours avec une petite inquiétude que le numéro 8 paraît. Le Lien continuera-t-il, tant la passivité des tourangeaux le laisse présager. Et pourtant ce bulletin, présente des articles intéressants pour ceux qui veulent mieux connaître la légitimité.

Savoir :

(2 et 4 av. de la gare, 49123 Grandandré sur Loire).

Bulletin de l'Association Vendée Militaire. Le numéro 56 d'avril 2001 est toujours aussi intéressant que les précédents, avec entre autre un article sur Marie Cathelineau, fille de Jacques Cathelineau, et sur le baron de Denant.





" Information non disponible "

Sommaire

<i>Une Foi, un roi.....</i>	<i>p. 1</i>
<i>Courrier des lecteurs.....</i>	<i>p. 2</i>
<i>Les méandres de la diplomatie turque.....</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le réalisme légitimiste.....</i>	<i>p. 4</i>
<i>Morale d'hier et réalité d'aujourd'hui.....</i>	<i>p. 7</i>
<i>Que devons-nous à nos rois ?.....</i>	<i>p. 8</i>
<i>Nouvelles économiques et sociales.....</i>	<i>p. 9</i>
<i>Les rois de France.....</i>	<i>p. 10</i>
<i>Essai sur le libéralisme pratique. Action du catholique dans une société libérale.....</i>	<i>p. 11</i>
<i>Nos lectures.....</i>	<i>p. 14</i>
<i>Définition.....</i>	<i>p. 17</i>
<i>Libre propos.....</i>	<i>p. 18</i>
<i>Œuvres de Chrétienté.....</i>	<i>p. 19</i>
<i>Livres reçus.....</i>	<i>p. 19</i>
<i>Activités légitimistes.....</i>	<i>p. 20</i>
<i>Revue de presse.....</i>	<i>p. 23</i>
<i>Carnet du jour.....</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.

Chacun peut connaître la date d'échéance par l'étiquette adresse sur laquelle figure l'année et le mois ; exemple : 2001/03 signifie que cet abonnement est terminé en mars 2001.

Si toutefois vous constatez une erreur quant à la date d'échéance, vous nous rendriez service en nous la signalant.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie
Route de Gençay

86160 Champagné St Hilaire.

Tél. et télécopie : 05.49.52.68.89

Abonnement normal : 60 francs

Abonnement étranger : 70 francs

Abonnement de soutien : 120 francs

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Route de Gençay, 86160 Champagné St Hilaire.

Dépôt légal : juin 2001